

Klima Flex

Mortier-colle & Produit de ragréage minéral, avec des performances élevées, spécifique pour les systèmes d'isolation thermique ETICS KlimaExpert ETA à performance garantie, idéal dans le GreenBuilding. Produit spécifique du système d'isolation thermique par l'extérieur Kerakoll avec l'agrément technique européen ETA selon l'EAD 040083-00-0404. Formulé pour la pose à haute résistance et flexibilité améliorée de tous les panneaux d'isolation thermique par l'extérieur, en particulier PSE.

Klima Flex est spécialement conçu pour le collage et le ragréage des panneaux d'isolation thermique en PSE des systèmes KlimaExpert ETA sur le béton, la brique, l'enduit à base de ciment et les produits de ragréage minéraux. Extra blanc. Pour l'intérieur et l'extérieur.

1. Flexibilité élevée pour s'adapter aux sollicitations provoquées par le système thermo-isolant en PSE
2. Excellente ouvrabilité pour une application plus souple comme produit de ragréage et plus rapide comme mortier-colle
3. Applicable par projection avec des machines à enduire pour accélérer la phase de ragréage
4. Extra blanc
5. Finition à grain pour des poses rapides et des travaux esthétiquement parfaits
6. Produit du système KlimaExpert ETA



Rating 5



- ✓ Regional Mineral $\geq 60\%$
- ✓ Recycled Regional Mineral $\geq 30\%$
- ✓ CO₂ Emission ≤ 250 g/kg
- ✓ VOC Low Emission
- ✓ Recyclable

Domaines d'application

→ Destination d'utilisation

Collage et ragréage des systèmes d'isolation thermique par l'extérieur pour :

- systèmes KlimaExpert ETA
- isolations extérieures
- isolations intérieures
- collage de plaques isolantes sous-tuiles

Sur les panneaux d'isolation thermique par l'extérieur (ETICS) tels que polystyrène expansé,

sintérisé et extrudé pour utilisation spécifique pour plinthes ETICS, polyuréthane, résine phénolique, liège, laine de roche et de verre, fibre de bois, aérogel, sur béton, brique, enduit à base de ciment, produits de ragréage minéraux.

Ne pas utiliser sur les murs en plâtre ou enduits prêts à base de plâtre, pour le collage de carrelages en céramique ou pierres naturelles, sur les supports en bois ou en métal.

Mode d'emploi

→ Préparation des supports

Le support doit être parfaitement plan, consistant, c'est-à-dire sans parties friables ou faciles à enlever, de dimensions stables, propre et sec. Les fonds non compacts seront préalablement traités avec le fixatif consolidant Rasobuild Eco Consolidante. Contrôler l'absence de résidus de produit décoffrant sur le béton. Les éventuelles différences de planéité devront être préalablement régularisées avec des produits des lignes Geolite ou Geocalce. Ne pas appliquer sur des fonds à des températures supérieures à +30 °C.

→ Préparation

Préparer Klima Flex en gâchant 25 kg de poudre avec la quantité d'eau figurant sur l'emballage. Pour obtenir le mélange, verser l'eau dans le récipient propre puis ajouter la poudre progressivement. Le mélange peut être effectué dans une bétonnière horizontale ou un seau (à la main ou avec un agitateur mécanique à faible nombre de tours) jusqu'à l'obtention d'un mortier homogène et sans grumeaux.

→ Application

Comme mortier-colle: en fonction de la planéité du fond, Klima Flex doit être appliqué avec une bordure sur le périmètre et des points au centre ou à l'aide d'une spatule dentée directement sur le panneau avec une surface de contact totale. Les plaques doivent être bien pressées sur le

support de façon à distribuer le mortier-colle le plus uniformément possible afin de garantir une adhérence totale de la plaque.

Pour les panneaux Klima Airplus et Airtech, appliquer le mortier-colle au niveau des nervures d'accrochage en queue d'aronde.

La pose et l'ajustement éventuel des panneaux doivent toujours être exécutés lorsque le mortier-colle est frais dès qu'il est étalé : les éventuels mouvements ou ajustements des panneaux en début de prise peuvent entraîner une adhérence précaire, voire même un décollement.

Comme produit de ragréage : Klima Flex utilisé comme produit de ragréage sur des panneaux d'isolation thermique doit être étalé en une première couche avec un plateau lisse et en une couche uniforme ; noyer ensuite le treillis adapté en fibre de verre anti-alcaline à usage ETICS sur la couche encore fraîche, en le comprimant avec le plateau. Quand la première couche est sèche, appliquer une seconde couche en couvrant complètement le grillage et en créant une surface adaptée pour recevoir, après séchage, des revêtements décoratifs épais. Protéger les panneaux de la pluie pendant au moins 48 heures. Il est possible d'appliquer Klima Flex par projection avec des machines à enduire.

→ Nettoyage

Nettoyer les résidus de Klima Flex des outils avec de l'eau avant le durcissement du produit.

Autres indications

→ Pour la pose des panneaux d'isolation thermique, toujours respecter les prescriptions de leur fabricant.

→ Pose sur plâtre : sur les murs en plâtre, enduits fins ou enduits prêts à l'emploi à base de plâtre, il est nécessaire de traiter le support avec Rasobuild Eco Consolidante avant d'appliquer Klima Flex.

Certifications et labels



* Émission dans l'air intérieur Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Cahier des charges

La mise en œuvre et le ragréage, après interposition du treillis en fibre de verre résistant aux alcalis à usage ETICS de Kerakoll Spa entre les deux couches, des panneaux d'isolation thermique extérieure seront effectués sur un support plane, consistant, propre et sec. Les panneaux seront d'abord collés puis ragrésés en surface avec le Mortier-colle&Produit de ragréage minéral, adapté pour le collage et le ragréage à haute résistance et flexibilité améliorée de tous les types de panneaux d'isolation thermique à usage ETICS, monocomposant, GreenBuilding Rating 5, type Klima Flex de Kerakoll Spa, spécial pour la réalisation de systèmes d'isolation thermique par l'extérieur type KlimaExpert ETA. Le Mortier-colle&Produit de ragréage Klima Flex fait partie des systèmes KlimaExpert ETA disposant de l'agrément technique européen – ETA – selon l'EAD 040083-00-0404. Le rendement prévu pour le collage sera de $\approx 3,5-5 \text{ kg/m}^2$, pour le ragréage de $\approx 1,6 \text{ kg/m}^2$ par mm d'épaisseur.

Données techniques selon la Norme de Qualité Kerakoll

Aspect	prémélangé blanc	
Masse volumique apparente du produit durci et sec	1370 kg/m ³	EN 1015-10
Nature minérale de l'agrégat	silice - carbonée cristalline	
Granulométrie nominal	$\approx 0 - 1400 \mu\text{m}$	EN 1015-1
Teneur en cendres à +450 °C	96,0 %	EAD 040083-00-0404
Teneur en cendres à +900 °C	60,9 %	EAD 040083-00-0404
Rétention hydrique	> 94 %	EAD 040083-00-0404
Conservation	≈ 12 mois à partir de la date de production dans l'emballage d'origine et non ouvert ; craint l'humidité	
Emballage	Sacs 25 kg	
Taux de gâchage	$\approx 5 \text{ l} / \text{sac } 25 \text{ kg}$	
Poids spécifique du mélange	$\approx 1,7 \text{ kg/dm}^3$	EN 1015-6
Durée pratique d'utilisation (pot life)	$\geq 5 \text{ h}$	
Température limite d'application	de +5 °C à +30 °C	
Épaisseur max. réalisable comme mortier-colle	$\leq 15 \text{ mm}$	
Rendement :	≈ 12 heures	
- comme mortier-colle	$\approx 3 - 5 \text{ kg/m}^2$	
- comme produit de ragréage	$\approx 1,6 \text{ kg/m}^2$ par mm d'épaisseur	

Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions de chantier.

Performances**Qualité de l'air à l'intérieur (IAQ) COV - Émissions de substances organiques volatiles**

Classification	EC 1 plus GEV-Emicode	Cert. GEV 10157/11.01.02
----------------	-----------------------	--------------------------

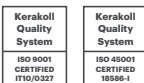
HIGH-TECH

Conductibilité thermique ($\lambda_{10, dry}$)	0,44 W/(m K)	EN 1745
Capacité thermique spécifique (c)	1,0 kJ/(kg K)	EN 1745
Adhérence sur béton après 28 jours	$\geq 1,1$ N/mm ²	EAD 040083-00-0404
Adhérence sur brique après 28 jours	$\geq 0,8$ N/mm ²	EAD 040083-00-0404
Adhérence entre le mortier-colle et l'PSE	$\geq 0,2$ N/mm ² (arrachement cohésif du PSE)	EAD 040083-00-0404
Absorption hydrique capillaire	0,34 kg/m ²	EAD 040083-00-0404
Résistance à la compression	≥ 10 MPa	EN 1015-11
Résistance à la diffusion de la vapeur d'eau	μ 15	EN 1015-19
Résistance à la flexion	≥ 4 MPa	EN 1015-11
Réaction au feu	Classe A2-s1, d0	EN 13501-1
Température de service	de -15 °C à +80 °C	

Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions de chantier.

Avertissements

- Produit à usage professionnel
- se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur
- opérer à des températures comprises entre +5 °C et +30 °C
- utiliser uniquement de l'eau pour gâcher la poudre : ne pas utiliser de latex ou d'autres adjuvants
- prévoir des attelages mécaniques appropriés conformément aux lois en vigueur
- ne pas utiliser la colle pour combler des irrégularités du support
- ne pas déplacer les panneaux lorsque le mortier-colle est déjà en phase de prise
- ne pas mettre sur plâtre, métal ou bois
- ne pas appliquer sur des supports humides
- protéger les surfaces recouvertes de la pluie pendant au moins 48 heures
- en cas de besoin, demander la fiche de données de sécurité
- pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 – globalservice@kerakoll.com



Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating Manual 2013. Ces informations ont été mises à jour au mois de janvier 2023 (réf. GBR Data Report – 02.23). Elles pourraient être sujettes à des intégrations et/ou des variations dans le temps de la part de KERAKOLL SpA. Pour connaître les éventuelles actualisations, consulter le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.